

Merci ...



... et bravo

Le travail de l'équipe municipale

Conseil Municipal

● Conseil du 10 janvier 2003

Ce conseil était essentiellement destiné à lancer les travaux de rénovation de la mairie. Ces travaux étaient devenus absolument nécessaires afin de se mettre en conformité avec la législation (sécurité, hygiène...), de garantir un accueil correct au public, et permettre un travail efficace des élus. Il a aussi été décidé de poursuivre l'amélioration de l'éclairage dans le village.

● Conseil du 12 février 2003

Ce conseil municipal a été consacré à l'adoption de la délibération commune du collectif contre le projet d'aéroport. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité, tous les élus étant présents.

● Conseil du 10 avril 2003

Cette séance a été consacrée à l'adoption du budget. Le compte administratif, les budgets d'investissement et de fonctionnement, et le budget annexe de l'assainissement ont été votés. L'ensemble des investissements de l'année a aussi été débattu. Le budget est détaillé par ailleurs, de même que les principaux investissements.

● Conseil du 27 mai 2003

Ce conseil a permis des ajustements budgétaires. Il a aussi permis la désignation des nouveaux délégués auprès de la communauté de communes des coteaux du Girou. La poursuite des travaux d'effacement des réseaux et de mise à niveau de l'éclairage public a été votée.

● Conseil du 9 juillet 2003

Cette séance a principalement permis des ajustements budgétaires, des investissements pour le mobilier de la mairie et de l'école, ainsi que pour l'équipement électronique de la salle des fêtes (limiteur sonore, alarme)

Manifestations et événements

● Voeux

Cartes : Les vœux pour 2003 auront vu l'élaboration d'une carte dédiée à la commune et reprenant le visuel de la couverture du bulletin municipal, avec deux bandeaux de trois photos du village. Pour les vœux, un carton particulier a été

inséré dans cette carte. Ainsi, les cartes réalisées peuvent être utilisées à d'autres fins : invitations, avis...

Réception des nouveaux habitants : Comme cela avait été institué en 2002, une réunion de réception des nouveaux habitants a eu lieu le 25 janvier dernier, en présence des membres du conseil municipal, des employés communaux, des présidents d'associations. Mais, l'édition 2003 aura bénéficié d'une couverture médiatique particulière, puisqu'elle s'est déroulée sous les caméras de France 3, attirées par l'actualité du projet d'aéroport.



● Réunion publique du 21 mars

Le conseil municipal avait, lors de son élection, pris l'engagement de retrouver chaque année la population pour faire un point des actions réalisées et prévues, et répondre à toutes les interrogations qui peuvent se poser. Cette rencontre s'est naturellement déroulée le 21 mars, date anniversaire de l'élection de 2001.

L'assistance était plutôt clairsemée. L'ambiance fut cordiale, et le dialogue fructueux, et heureusement pas uniquement limité à l'actualité la plus chaude.



L'intercommunalité

11 membres : Paulhac avait rejoint la communauté de communes des coteaux du Girou le 25 avril 2002. Cette communauté s'est agrandie au début de l'année avec l'arrivée de Lareyrouse-Fossat et de Bazus. Ce sont maintenant 11 communes qui travaillent ensemble : Bazus, Garidech, Gémil, Gragnague, Lapeyrouse-Fossat, Montastruc-la-Conseillère, Montjoire, Montpitol, Paulhac, Saint-Pierre et Verfeil.

6 délégués : Un recensement complémentaire ayant permis de constater une population de 1069 habitants à Paulhac (au lieu de 928 auparavant), deux délégués supplémentaires ont été désignés pour représenter la commune auprès de l'intercommunalité. Dorénavant, ce sont 6 délégués qui participent aux travaux de la communauté de communes :

- Délégués titulaires : D. CUJIVES, P. DUFRESNE, M.B. LEPETIT.
- Délégués suppléants : J.P. AZALBERT, A. FONT, G. MIRAL.

En notant toutefois que, dans le cadre de notre communauté de communes, les délégués suppléants sont autant sollicités que les titulaires.



1 publication : L'intercommunalité a édité en juin le premier numéro d'une lettre d'information. Elle s'intitule C3G (Communauté de Communes des Coteaux du Girou). Ce numéro, d'excellente facture, a été diffusé à l'ensemble de la commune. Il présente des informations utiles sur les activités de l'intercommunalité ainsi que sur les communes adhérentes.

1 candidat : Un nouveau village souhaite rejoindre la communauté de communes des coteaux du Girou. Il s'agit de Roqueseriere, membre actuel de l'intercommunalité "Tarn - Agout". La communauté de communes a délibéré favorablement, chacun des 11 membres ayant à délibérer séparément. Il faut ensuite que l'intercommunalité Tarn-Agout donne son accord au départ de Roqueseriere. Il faudra donc encore un petit délai avant l'adhésion de Roqueseriere, mais cela confirme l'excellent pouvoir attractif des "coteaux du Girou". Celui-ci n'existerait pas si notre structure intercommunale ne fonctionnait pas de manière satisfaisante.

● Le 15 juin : une journée particulière

Le 15 juin était la journée nationale de la randonnée. C'est la date maintenant habituelle du "Poutou", événement de l'association Créatisiasmes qui a réhabilité ce chemin de randonnée, avec l'aide de la commune. Cette marche regroupe un nombre croissant de participants.

La communauté de communes des coteaux du Girou s'est vue attribuer la compétence relative aux chemins de randonnée ; à ce titre, elle assure l'entretien d'une partie du Poutou et a participé à la réalisation d'un dépliant descriptif de l'itinéraire du Poutou. Ce plan guide est disponible à la mairie.

La communauté de communes a donc aussi marqué de sa présence cette journée.

Du fait de l'abandon des sites de Fronton et Vacquiers pour le projet d'aéroport, le Poutou a revêtu cette année un caractère festif particulier, et le nombre de participants a été élevé, chacun pouvant se satisfaire de voir préservé l'environnement qu'il apprécie.



Nous avons évoqué, dans le précédent bulletin municipal, le rapprochement entre notre commune et Pauillac en Gironde. Le 15 juin nous aura permis d'accueillir une délégation de 42 "Pauillacais", emmenée par Catherine Dogneton, maire-adjoint, et Marie-José Moge, présidente du comité de jumelage.

Autant de raisons qui, conjuguées à une météo remarquable, ont naturellement fait de la manifestation du 15 juin une grande réussite : plusieurs centaines de personnes se sont ainsi retrouvées pour l'apéritif et le pique-nique au chai des Monges.

Vous découvrez dans cet agenda les activités les plus significatives du Maire dans l'exercice de ses fonctions. Bien sûr, cette liste omet les réunions de travail habituelles avec les adjoints (elles sont hebdomadaires) ou au sein des différentes commissions. Sont aussi omises les permanences, la participation aux manifestations diverses, etc...En outre, dans cette édition, les réunions publiques tenues contre le projet d'aéroport ont été recensées dans le dossier spécial, de même que les temps forts de cette lutte.

- 7 janvier 2003 remise de récompenses aux élèves du collège Georges Brassens
- 7 janvier réunion de bureau de la communauté de communes des coteaux du Girou
- 8 janvier cérémonie des vœux du président du conseil régional Midi-Pyrénées
- 9 janvier cérémonie des vœux du président du conseil général de Haute-Garonne
- 9 janvier cérémonie des vœux du conseiller général du canton de Montastruc-la-Conseillère
- 11 janvier conseil municipal des jeunes de Paulhac
- 14 janvier réunion commission communication de la communauté de communes
- 16 janvier conseil communautaire de la communauté de communes
- 21 janvier réunion des maires du canton de Montastruc-la-Conseillère
- 26 janvier comité directeur du collectif C-pannet
- 30 janvier comité directeur du collectif C-pannet
- 31 janvier réunion du comité de bassin pour l'emploi du nord-est
- 7 février rencontre avec le président du conseil général de la Haute-Garonne
- 7 février comité directeur du collectif C-pannet
- 8 février conseil municipal des jeunes de Paulhac
- 10 février rencontre avec le président du conseil général de la Haute-Garonne
- 12 février réunion avec la nouvelle direction de la subdivision DDE de Villemur/Tarn
- 12 février conseil municipal de Paulhac
- 14 février comité directeur du collectif C-pannet
- 18 février rencontre avec les jeunes agriculteurs du canton
- 20 février rencontre avec le président du conseil régional de Midi-Pyrénées
- 22 février comité directeur du collectif C-pannet
- 25 février bureau du SIVU du collège Georges Brassens
- 8 mars comité directeur du collectif C-pannet
- 14 mars assemblée générale du SIVU du collège Georges Brassens
- 21 mars conseil communautaire de la communauté de communes
- 22 mars comité directeur du collectif C-pannet
- 24 mars réunion de travail commission communication de la communauté de communes
- 26 mars réunion avec le président de l'INAO et celui des AOC françaises
- 28 mars réunion Sivom Montastruc / Verfeil
- 4 avril réunion de bureau de la communauté de communes
- 8 avril réunion avec Eurosud Transports, au sujet de la liaison TGV Toulouse / Paris
- 8 avril conseil communautaire de la communauté de communes
- 10 avril conseil d'administration du collège Georges Brassens
- 10 avril conseil municipal de Paulhac
- 11 avril réunion du comité de bassin pour l'emploi
- 15 avril réunion avec Réseau Ferré de France, au sujet de la liaison TGV Toulouse / Paris
- 19 avril comité directeur du collectif C-pannet
- 23 avril conférence de presse avec les artistes et les sportifs opposés au projet d'aéroport
- 24 avril réunion de travail commission communication de la communauté de communes
- 28 avril rencontre avec Pierre Cohen, député-maire de Ramonville-Saint-Agne, membre de la mission parlementaire sur l'avenir du transport aérien
- 5 mai réunion de la commission communication de la communauté de communes
- 13 mai bureau du SIVU du collège Georges Brassens
- 15 mai réunion commission communication de la communauté de communes
- 16 mai comité directeur du collectif C-pannet
- 17 mai festival Chanterelle à Gragnague avec le concours de la communauté de communes
- 19 mai débat sur le SCOT(Schéma de cohérence territoriale)
- 21 mai assemblée générale du SIVU du collège Georges Brassens
- 23 mai colloque à la maison de l'environnement consacré à l'aéronautique et au bruit
- 24 mai assemblée générale du comité de bassin pour l'emploi du nord-est
- 2 juin rassemblement d'opposition au projet d'aéroport de Carbonne à Peyssies.
- 4 juin comité directeur du collectif C-pannet
- 10 juin conseil d'administration du collège Georges Brassens
- 12 juin forum MPS consacré au développement économique de Toulouse
- 13 juin réunion du bureau de la communauté de communes
- 15 juin rassemblement d'opposition au projet d'aéroport de Mazères à Saverdun
- 15 juin randonnée pédestre annuelle du Poutou et jumelage avec Pauillac
- 17 juin réunion de la commission communication communauté de communes
- 18 juin réunion sur la filière AOC française
- 21 juin fête des écoles publiques de Paulhac
- 22 juin pique-nique de la "victoire" du Frontonnais au chai des Monges
- 24 juin conseil communautaire de la communauté de communes
- 26 juin assemblée générale du SIVU du collège Georges Brassens
- 30 juin rencontre des maires du canton de Montastruc
- 30 juin inauguration de la bretelle de déviation de Verfeil
- 2 juillet assemblée générale du Sivom Montastruc / Verfeil
- 3 juillet réunion du comité de bassin pour l'emploi du nord-est
- 8 juillet rencontre au conseil général avec le cabinet d'experts ITA sur l'aéroport
- 9 juillet conseil municipal de Paulhac
- 12 juillet inauguration de la mairie rénovée

Election du premier conseil municipal des jeunes...

Cela faisait plus d'un an que le projet mûrissait, il s'est concrétisé le 22 mars, jour de l'élection du conseil municipal des jeunes. Les opérations avaient commencé fin 2002 avec la mise en route du projet et l'appel à candidatures, et une réunion préparatoire avait été tenue le 12 janvier 2003. La campagne s'est ouverte début février. L'élection tenue le 22 mars a permis la désignation de sept membres, parmi lesquels le maire du conseil municipal des jeunes et deux adjoints ont été élus le 29 mars 2003.

La composition du conseil municipal des jeunes est :

- Maxime BENECH : maire,
- Adrien BELLAVISTA : premier adjoint,
- Manon AZALBERT : deuxième adjoint,
- Alexia ANDRE, Rémi ANDRE, Jonathan BEAUVILLE, Sarah BONICEL : conseillers.

Trois commissions ont été constituées :

- Ecole : M. AZALBERT, présidente, et J. BEAUVILLE ;
- Environnement : M. BENECH, président, R. ANDRE et A. BELLAVISTA.
- Sports et loisirs : A. BELLAVISTA, président, A. ANDRE, S. BONICEL, et J. BEAUVILLE.

Leurs premières activités ont été :

- La plantation de fleurs pour la participation de la commune au concours des villages fleuris,
- La participation aux manifestations contre le projet d'aéroport,
- La participation à la manifestation organisée par l'association Caractères le 24 mai 2003.



... de Paulhac

Le budget 2003 est voté

● *Rappel sur le budget*

Comme l'année dernière, la qualité du travail mené par le conseil municipal a permis d'obtenir le compte administratif en début d'année. Il n'y a donc qu'un seul budget, sans tenir compte des budgets annexes. Ce mode de gestion, dit "à Budget Unique", ne peut que garantir une meilleure maîtrise du budget. Les réajustements effectués en cours d'année pour intégrer de nouvelles dépenses et recettes s'effectuent de façon très souple par un vote en Conseil Municipal. Ces décisions modificatives permettent d'incorporer les subventions au fur et à mesure de leurs notifications et de réévaluer les investissements ou dépenses de fonctionnement en fonction de l'évolution constatée des besoins.

Le budget se décompose en :

- un compte administratif, qui fait le bilan de l'exercice antérieur et définit les reports auxquels il faut procéder : il a été établi dès le début de l'année.
- un budget unique, qui a été voté le 10 avril ;
- un budget annexe pour l'assainissement.

Chaque budget se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement. Chaque section comprend ses recettes et ses dépenses, et doit obligatoirement être équilibrée. Ces éléments sont décrits dans les paragraphes suivants.

● *Les orientations du budget pour 2003*

Le Budget 2003 a été voté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal moins une abstention le 10 avril 2003. On notera le très bon bilan de l'exercice 2002 (162 911 €) traduisant notre gestion volontairement prudente avant d'être assuré d'un démarrage suffisant du futur lotissement, gage de l'équilibre financier de l'opération d'assainissement collectif. Cette perspective, incertaine il y a seulement quelques semaines, devrait être définitivement acquise dans les prochains mois.

Cette "marge de manœuvre" nous a permis d'engager les travaux de la mairie (89 000 € investi en 2003) sans recourir à l'emprunt, ni baisser le niveau d'investissement sur les autres équipements publics (global de l'ordre de 120 000 €) : école (travaux de rénovation et renouvellement de mobilier), voirie (futurs travaux à Lapeyre), église (réfection des chenaux), ..., investissements qui vous sont présentés dans la section "Paulhac s'équipe".

Les impôts et taxes

Comme nous en avons pris l'engagement lors du réajustement de 2001, la progression de la pression



fiscale de la commune reste inférieure à l'érosion monétaire : l'augmentation des taux se limite à 0,5%, et la revalorisation des bases d'imposition est de 1%. On a donc une augmentation de la fiscalité de 1,5%, notablement en dessous du niveau d'inflation constaté en 2002.

Cependant, les prélèvements (taxe d'habitation, taxe foncière) peuvent augmenter plus fortement pour deux raisons principales. D'une part, des prélèvements sont réalisés au profit des autres collectivités (département, région), et la commune ne les maîtrise aucunement. Et, d'autre part, la taxe "ordures ménagères" augmente de manière importante (près de 14%) ; elle correspond à un budget voté par le Sivom de Montastruc-Verfeil, et Paulhac ne peut, à lui seul, infléchir sa gestion.

Par ailleurs, compte tenu de l'adhésion de Paulhac dans la Communauté de communes du Girou en Mars 2002, la taxe professionnelle est désormais versée directement à la Communauté de communes. Paulhac perçoit cependant en retour une part équivalente à celle perçue en 2002 au moment de son adhésion, soit près de 58 000 € pour 2003.

Le montant global de ces impôts et taxes est d'environ 200 000 € et représente près de la moitié (45% en 2002) des ressources de la commune.

● *Le fonctionnement*

Voici tout d'abord un état prévisionnel des recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2002 (réalisé)	2003 (prévisionnel)
Atténuation de charges de personnel	41 187,00 €	25 225,00 €
Produits des services (cantine)	29 437,00 €	30 000,00 €
Autres produits de gestion courante (loyers)	12 041,00 €	12 930,00 €
Produits exceptionnels (location salle des fêtes)	5 078,00 €	1 000,00 €
Dotations et participations	141 601,00 €	120 197,00 €
Affectation du résultat de l'exercice 2002	95 513,00 €	162 911,00 €
Impôts et taxes	215 503,00 €	210 325,00 €
Total recettes de fonctionnement (R)	538 361,00 €	562 588,00 €

La rubrique "atténuation de charges" correspond à des remboursements de charges salariales. Les produits de services couvrent diverses redevances, dont les cotisations de cantine versées par les parents qui contribuent environ à hauteur de la moitié du coût réel. Les autres produits de gestion courante sont les loyers perçus par la commune.

Les dotations et participations regroupent l'ensemble des dotations et subventions perçues de la part des diverses structures (état, département...).

L'affectation du résultat de l'exercice précédent est en pratique le solde de l'année 2002.

Voici un détail du poste "Impôts et taxes", lequel est une prévision pour 2002, avec les chiffres 2001 pour comparaison.

Taxe	2002			2003		
	base réelle	taux	produit fiscal réel	base prévisionnelle	taux	produit fiscal prévisionnel
d'habitation	687 583 €	10,02 %	68 896 €	718 300 €	10,07%	72 334 €
foncière (bâti)	421 517 €	12,70 %	53 533 €	442 000€	12,76%	56 415 €
foncière (non bâti)	33 840 €	69,83 %	23 630 €	34 100 €	70,18%	23 931 €
professionnelle	336 473 €	16,01 %	53 869 €	-	-	57 645 €
Total			199 928 €			210 325 €

Les recettes ayant été décrite, nous abordons maintenant les dépenses de fonctionnement. Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2002 (réalisé)	2003 (prévisionnel)
Charges à caractères général (eau, électricité, gaz, ...)	115 093,00 €	126 285,00 €
Charges de personnel	136 739,00 €	146,308 €
Charges gestion courante (indemnités élus, pompiers,...)	59 778,00 €	83 080,00 €
Charges financières	15 633,00 €	9 427,00 €
Charges exceptionnelles	- €	- €
Total dépenses "réelles" de fonctionnement (D1)	327 244,00 €	365 189,00 €
Virement à la section d'investissement (pris en compte pour un budget prévisionnel)	129 702,00 €	197 399,00 €
Total dépenses de fonctionnement (D)	456 946,00 €	562 588,00 €
BILAN DE L'EXERCICE	211 118 €	

Les charges à caractère général regroupent l'eau, l'électricité, le gaz, le téléphone, l'entretien des bâtiments (poste le plus important), l'entretien des voies, les dépenses pour la cantine (deuxième poste), les fournitures scolaires, les assurances, les fournitures...

Les charges de personnel couvrent l'ensemble des frais de personnel avec les cotisations afférentes.

Les autres charges de gestion courante incluent les indemnités des élus, l'aide sociale, le service incendie (pompiers de Villemur), la contribution au collège de Montastruc, la contribution au SIVOM (ordures ménagères, poste de loin le plus important 82 000 €, en forte augmentation), et les subventions aux associations.

Les charges financières regroupent les intérêts des emprunts de la commune, en baisse, ainsi que ceux effectués via le SIVOM (pool routier), en augmentation.

Le virement à la section d'investissement permet de la financer en majeure partie.



● L'investissement

Outre le virement mentionné ci-dessus, la section d'investissement est financée par diverses rentrées (TVA récupérée, TLE...), mais surtout par les subventions. Celles-ci n'étant pas connues au moment où une dépense est décidée, et étant versées tardivement par rapport aux dépenses, on reporte régulièrement un "excédent" d'une année sur l'autre : pour 2003, il s'établit à environ 48 200 €.

On a ainsi un budget d'investissement de 294 401 €.

	2002 (réalisé)	2003 (prévisionnel)
Recettes		
Equipements	35 665 €	15 782 €
Restes à réaliser à l'exercice suivant	972 €	
Opérations financières	34 257 €	33 013 €
Solde d'exécution de l'exercice précédent	- €	- €
Affectation de l'excédent de fonct. 2002	70 642 €	48 206 €
Total recettes "réelles" d'investissement (R1)	141 536 €	97 002 €
<hr/>		
Virement à la section d'investissement pour un budget prévisionnel	129 702 €	197 399 € (pris en compte)
Total recettes d'investissement (R)	271 238 €	294 401 €
<hr/>		
Dépenses		
Equipements	117 456 €	214 928 €
Restes à réaliser à l'exercice suivant	13 809 €	
Opérations financières	32 429 €	43 852 €
Solde d'exécution de l'exercice précédent	26 048 €	35 621 €
Total dépenses d'investissement (D)	189 742 €	294 401 €
<hr/>		
Bilan de l'exercice (R1-D)	- 48 206 €	

Le budget annexe de l'assainissement collectif

Pour un montant global investi d'environ 400 000 € HT, l'ensemble des subventions obtenues s'élève à 230 000 €. Les branchements sur le village contribuent à hauteur de 18 600 €. Le résidu (de l'ordre de 150 000 €) est couvert par un emprunt dont le remboursement sera normalement en totalité compensé par les participations aux raccordements à l'égout imputables aux futurs logements du lotissement, utilisateurs de la station d'épuration.



Informations pratiques

Informations pratiques et diverses: toute l'actualité de Paulhac

Ecole

EFFECTIFS

L'effectif total pour l'année scolaire s'établit d'ores et déjà à 125 élèves, répartis comme indiqué.

Malheureusement, les enfants nés le premier semestre 2001 ne pourront pas être scolarisés en raison du nombre croissant d'enfants répartis sur les deux classes de maternelles.

Maternelles	Pet. sect.	Moyenne sect.	Grande section
• Eléonore Pelletier • Valérie Gayraud	15	9	16

Primaires	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
• Muriel Delmas • Nathalie Villard • Eric Aton	10	11	17	14	9

Nous sommes heureux que l'équipe des enseignants de cette année soit conservée pour l'année prochaine. Nous les remercions pour l'année scolaire qui vient de s'écouler et leur souhaitons à tous de bonnes vacances.

BUDGET

Voici un résumé du budget mis en œuvre pour l'année 2002 / 2003 :

Fonctionnement	Montants en euros
Fournitures scolaires	3 960
Fournitures informatiques	305
Transports et sorties	350
Projets scolaires	800
Subvention coopérative scolaire	150
Investissement	
Matériel de sport	2 570
Mobilier scolaire	920
Bâtiments	7 178

CANTINE

Afin de planifier au mieux les repas à prévoir pour la rentrée des classes le mardi 2 septembre 2003, il est demandé aux parents de téléphoner à la Mairie (05 61 84 25 30), du mardi au vendredi de 13 H 30 à 17 H 30, pour inscrire leurs enfants à la cantine. Il est aussi nécessaire de préciser si les

enfants inscrits fréquenteront la cantine le mardi 2, le jeudi 4 et le vendredi 5 septembre.

Village Fleuri

Cette année encore, Paulhac s'est inscrit au concours départemental des villes et villages fleuris. Cette participation nécessite que des Paulhacois soient candidats ; la seule condition à remplir est d'avoir une propriété dont l'agencement floral est visible de la voie publique.

Toute personne intéressée peut s'adresser à la mairie. Le dépôt des candidatures s'effectue en début d'année.

ADSL

La pétition ouverte en début d'année se prolonge. Il est important qu'un maximum de personnes signent cette pétition. M. Thierry Breton, président de France Télécom, a, semble-t-il, exprimé l'intention d'installer l'ADSL à partir de 2005 dans les communes où 100 demandes seraient recensées (nous en sommes encore loin à Paulhac).

Salle des fêtes

Le bruit causé par les manifestations nocturnes à la salle des fêtes est un problème régulièrement abordé depuis plusieurs années. A la suite de sollicitations répétées, le conseil municipal a jugé que la situation ne pouvait perdurer, les nuisances subies par les riverains devenant difficilement supportables.

Les solutions techniques permettant d'améliorer les choses ont été envisagées depuis le début de l'année : c'est le cas d'un renforcement d'isolation de la salle ou des logements proches, de l'ajout d'obstacles anti-bruit, de restriction sur l'usage de la salle, de l'installation d'un limiteur de niveau sonore... cette dernière piste semblant la plus prometteuse à condition de résoudre quelques difficultés (comme la neutralisation de toutes les prises...).

Après des mesures provisoires le 27 mai, le conseil municipal a adopté, le 9 juillet 2003, le principe de l'installation d'un limiteur de niveau sonore. Pour cela, un budget prévisionnel de 5500 € a été décidé afin de couvrir la mise en place du système de limitation sonore et l'adaptation correspondante de l'installation électrique.

Cette solution devrait être effective avant septembre ; tout dépassement du niveau sonore maximal programmé entraînera, après avertissement, la coupure des alimentations électriques, supprimant par conséquent la source du bruit. Il faut cependant remarquer que cela ne supprime pas les nuisances sonores de la voie publique, et nous espérons que chacun fera preuve de civisme à cet égard.

Le projet d'aéroport

La parution du précédent bulletin (n° 54 de janvier 2003) avait été retardée au maximum afin de pouvoir y présenter, autant que faire se pouvait, le projet d'aéroport. L'article correspondant s'achevait par un appel à une mobilisation rapide et vive, tant l'inquiétude était forte.

La mobilisation a été forte, la réaction rapide, et la détermination totale. Aujourd'hui, 6 mois plus tard, ce projet menaçant s'éloigne des sites de Vacquiers et de Fronton. Il s'agit bien d'une victoire, même si ce projet rode toujours sur l'aire urbaine de Toulouse. Et on ne peut que dire un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette victoire, autant ceux dont les efforts ont rempli les journaux, que la foule des anonymes qui ont, sans nul doute, emporté la décision.

Nous retraçons dans ces colonnes le déroulement de ces six mois, avant d'exposer, le plus clairement possible, la situation actuelle.

Le Collectif C-Pannet

Composition

Le collectif regroupait 50 maires au soir du 23 janvier. Le 19 février, il comptait 75 communes, totalisant 100 000 habitants, et était soutenu par 6 sénateurs, 2 députés et 7 conseillers généraux.

Le 30 juin, on décompte 96 communes, totalisant 150 000 habitants, soutenues par 6 sénateurs, 3 députés et 9 conseillers généraux, et réparties sur 13 cantons et trois départements (Haute-Garonne, Tarn et Tarn-et-Garonne). Et ce, en ne tenant compte que des communes ayant effectivement pris la délibération commune, et que des élus ayant pris une position explicite par écrit. La carte jointe présente les communes membres du collectif au 30 juin 2003 avec l'emprise des cinq sites possibles au nord de Toulouse.



Paulhac était représenté par D. Cujives, porte parole du collectif, et par P. Dufresne. Au delà de son rôle de porte-parole, D. Cujives a assuré les tâches de gestion du collectif, P. Dufresne fournissant le support technique.

La délégation du collectif C-Pannet qui a rencontré les diverses personnalités (cf. chronologie) était conduite par D. Cujives, et comprenait habituellement MH. Champagnac, maire de Fronton, F. Prat, maire de Vacquiers, RS. Pouget, maire de Monbéqui, D. Roger, maire de Verdun-sur-Garonne, JM. Pariente, maire de Labastide-St Pierre, et P. Dufresne.

Elle était usuellement accompagnée de L. Canevese et C. Abi-Akle, porte-parole de l'Acnat, F. Ribes, président du syndicat des vignerons de l'A.O.C. Fronton, ainsi que de J. Béziat, représentant des jeunes agriculteurs.

Le 19 février et le 7 avril, c'est l'ensemble du comité directeur du collectif C-Pannet qui était impliqué (environ 25 à 30 personnes).

Les réunions publiques

Didier Cujives, par son rôle de porte-parole, a animé un très grand nombre de réunions publiques. En voici une liste, qui en regroupe 76 pour la période du 13 janvier au 17 mai : Fronton (17.01), Paulhac (18.01), Vacquiers (24.01), Villaudric (20.01), Villematier et Orgueil (31.01), Montjoire (01.02), Villemur sur Tarn et Sayrac (03.02), Fronton (06.02), Nohic, Mirepoix et Gémil (07.02), Montpitol et Villaudric (10.02), Labastide Saint Sernin (11.02), Pechbonnieu, Villariès, Labastide Saint Pierre et La Magdelaine sur Tarn (12.02), Lapeyrouse Fossat et Buzet sur Tarn (13.02), Rey-

niès, Paulhac et Bessières (14.02), Azas et Roqueseriere (17.02), Villebrumier et Montastruc-la-Conseillère (20.02), Bouloc et Villemur sur Tarn (21.02), Verfeil et Azas (24.02), Garidech et Gragnague (25.02), Grisolles et Verdun sur Garonne (27.02), Bazus (05.03), Montastruc (06.03), Saint Agnan, Mirepoix et Orgueil (07.03) Lacourt Saint Pierre et Villaudric (10.03), Bruguières, Villeneuve les Bouloc, La Magdelaine et Montbartier (11.03), Grazac et Campsas (12.03), Cépet (13.03), Mazerès (17.03), Mezens (26.03), Verdun sur Garonne (01.04), Saint Lieux Lès Lavaur (03.04), Saint Sulpice (11.04), Buzet et Garidech (15.04), Bonrepos-Riquet (16.04), Rabastens (17.04), La Magdeleine sur Tarn (18.04), Salvagnac (22.04), Villebrumier (25.04), Villematier et Orgueil (30.04), Paulhac et Grenade (05.05), Verfeil et Nohic (06.05), Bessières (07.05), Montech (09.05), Buzet sur Tarn (10.05), Villaudric et Lapeyrouse-Fossat (12.05), Montastruc-la-Conseillère et Gragnague (13.05). Une dizaine d'autres ont été tenues depuis, principalement dans le Tarn et dans le Tarn-et-Garonne.

Le site internet www.c-pannet.org

En janvier, le site internet de la commune (www.paulhac.fr) a supporté la mise en ligne des informations relatives au projet d'aéroport. Il s'est vite avéré insuffisant, et un nouveau site a été créé (www.c-pannet.org) dès le 24 janvier par la municipalité de Paulhac.

Très rapidement (16 janvier), les documents de synthèse des études ont été mis en ligne, avec les montages cartographiques réalisés par la municipalité. Ils se sont vus rejoints par la constitution du collectif (membres, structure, délibération), les événements, les photos... Les critiques techniques ont été mises en ligne dès que les rapports détaillés des études ont pu être obtenus (12 février). Les comptes-rendus, parfois très détaillés et précis (comme celui des propos de D. Bussereau), ont aussi été ajoutés.

De sorte que la totalité des informations rapportées dans ce dossier est détaillée sur le site, avec un grand nombre de photos.



En outre, ce site héberge celui développé par l'Adent. Au 30 juin, on dépasse les 35 000 visites et les 26 Go de données transférées.

Les associations

L'ADENT

Comme mentionné par ailleurs, une association s'est rapidement créée sur Paulhac : il s'agit de l'ADENT. Soutenue par la Mairie (subvention d'un euro par habitant), elle aura été le précurseur d'un large mouvement citoyen, et aura souvent servi de modèle, que ce soit quant à ses statuts, à son organisation (ses commissions ont été largement reprises) ou ses actions.

Un encart qui lui est propre est présent dans la partie de ce bulletin consacrée aux associations.

L'ACNAT

L'Acnat, Collectif des Associations Contre le Nouvel Aéroport Toulousain, s'est fondée progressivement à partir du 10 février, sur la base d'une réunion tous les lundis soirs, en incluant un représentant par association d'opposition au projet d'aéroport, et des représentations du collectif C-pannet, des vigneron de Fronton, des agriculteurs et des chasseurs.

L'Acnat a adopté ses statuts le 10 avril, et compte au 30 juin 50 associations, qui regroupent chacune de 200 à 600 adhérents.

La situation au 30 juin

Depuis avril, la situation se stabilise, et est confortée par un certain nombre de déclarations. On peut noter principalement :

- la réponse de D. Bussereau à D. Cujives lors de la rencontre de Montauban le 7 avril,
- le courrier du préfet de région, en date du 16 mai,
- la réponse de D. Bussereau à G. Bapt le 20 mai, transcrite au JO, et on peut ajouter les débats parlementaires, les questions au gouvernement, les déclarations des différents intervenants (cf. www.c-pannet.org).

La priorité donnée à une vraie desserte TGV de Toulouse est unanimement reconnue.

L'abandon des sites de Vacquiers et Fronton, qui concernaient Paulhac au premier chef, est entériné.

Aucune autre décision n'a été prise. La nécessité d'envisager une nouvelle plate-forme aéroportuaire est maintenue. Les 6 autres sites pressentis, dont Verdun/Garonne, Monbéli et Rabastens, sont toujours d'actualité.

La mission d'information parlementaire sur l'avenir du transport aérien en France a rendu ses conclusions : la principale en est l'inutilité, dans l'immédiat, du 3ème aéroport parisien, et la recommandation de report de trafic vers Bordeaux, Amsterdam et, en premier lieu, Lyon. Toulouse n'est pas (plus ?) mentionnée.





La synthèse des réactions sur l'aéroport, faite par la DRE, tarde. La mission d'expertise mandatée par le conseil général de la Haute Garonne doit fournir des conclusions en octobre. L'étude d'une première ébauche d'un tracé d'une ligne de TGV Bordeaux-Toulouse-Narbonne pourrait fournir des résultats à la fin de l'année.

La suite du dossier prendra donc du temps. Nous pouvons être satisfaits des résultats obtenus aussi rapidement par la mobilisation de tous. Il convient cependant de rester particulièrement vigilants et solidaires des autres communes du nord toulousain, un aéroport sur les sites restant ayant forcément un impact sur Paulhac.



PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

LE PREFET

h 7

Toulouse, le 16 mai 2003

Monsieur le Maire,

Par correspondance du 22 avril dernier, vous m'avez fait part des observations du Collectif « Contre le Projet d'Aéroport du Nord / Nord-Est Toulousain », dont vous êtes le porte-parole, à propos des études relatives à l'avenir de la plate-forme aérienne régionale en Midi-Pyrénées, et avez sollicité un entretien.

Comme vous le savez ces études ont été réalisées dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006 avec le concours financier de l'Etat, du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, du Conseil Général de Haute-Garonne et de la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse.

Les éléments contenus dans votre lettre seront bien pris en compte dans le document qui fera la synthèse des observations, critiques et propositions émises à la suite de la présentation des études qui est intervenue les 13,14 et 15 janvier 2003. Dans ce document figureront également des informations permettant, lorsque celle-ci sont disponibles, d'apporter une réponse aux questions posées.

Au cours de notre rencontre du 14 mai, vous avez souhaité que je vous confirme les propos tenus par M Dominique BUSSERAU Secrétaire d'Etat aux transports et à la Mer qui a reçu une délégation d'élus le 7 avril dernier à Montauban. Le Ministre a bien indiqué effectivement que, dans l'hypothèse où serait réalisé un nouvel aéroport, le site choisi ne devrait pas être situé dans une aire d'appellation contrôlée, ce qui s'applique aux deux sites de Fronton et de Vacquiers.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Cardialement

Monsieur Didier CUJIVES
Maire de Paulhac
Porte-parole du Collectif C-PANNET
Hôtel de Ville
31380 PAULHAC


Hubert FOURNIER

Chronologie principale

La rumeur s'était enflée à l'automne. Le conseil municipal avait, dès le 25 novembre 2002, délibéré contre le projet d'un éventuel aéroport dans le nord-est toulousain en exigeant une information détaillée, bientôt suivi en cela par Fronton, Vacquiers, Montjoire, Bouloc... 2003 allait voir la chronologie suivante (détail disponible sur www.c-pannet.org) :

13 janvier : présentation de la synthèse des études par le préfet de Région, conseil municipal extraordinaire sur le sujet.

16 janvier : la municipalité de Paulhac analyse les rapports de synthèse des études, et les publie à la Mairie et sur internet.

18 janvier : la municipalité organise la réunion publique prévue à Paulhac, confirme son opposition à un projet non justifié, et appelle à la mobilisation.

23 janvier : à l'initiative de D. Cujives, une réunion publique, est organisée avec les maires du secteur qui décident à 50 de créer un collectif d'opposition au projet. A la fin de la réunion, dans le public, Céline Delteil cristallise le mouvement citoyen en proposant la création d'une association.

24 janvier : création du site internet du collectif.

24 janvier : en séance publique et en présence du préfet de région, M. Pierre Izard, président du conseil général de la Haute-Garonne, prend une position fermement opposé au projet d'aéroport.

24 janvier : création à Paulhac de l'Adent, Association de Défense de l'Environnement du Nord Toulousain (cf. chapitre sur les associations).

26 janvier : première réunion du comité directeur du collectif, qui s'accorde sur une délibération commune, sur un nom (Collectif C-Pannet, Contre le Projet d'Aéroport du Nord / Nord-Est Toulousain), et sur la nomination d'un porte-parole en la personne de D. Cujives.

28 janvier : conférence de presse du syndicat des Vignerons de l'A.O.C. Fronton qui prennent résolument parti contre le projet.

10 février : première réunion, à Montjoire, de ce qui deviendra le collectif des associations Acnat (Association Contre un Nouvel Aéroport Toulousain).

12 février : obtention par la municipalité de Paulhac des rapports détaillés des études, mis à disposition à la Mairie.

19 février : accompagnée de 1000 personnes, le comité directeur du collectif C-Pannet, emmené par D. Cujives, est reçu par le préfet de région à qui sont remises les délibérations des 75 communes membres du C-Pannet.

6 mars : une délégation du collectif C-Pannet, conduite par D. Cujives, rencontre la mission parlementaire d'information sur l'avenir du transport aérien.

15 mars : manifestation à Toulouse. 20 000 personnes défilent sous l'égide de l'Acnat, du C-Pannet, du syndicat des vignerons de Fronton, des chasseurs et des agriculteurs.

28 mars : une délégation du collectif C-Pannet, conduite par D. Cujives, et accompagnée de représentants de l'Acnat, des agriculteurs et des vignerons de Fronton, rencontre Pierre Izard, président du Conseil général de la Haute-Garonne, qui confirme son opposition totale au projet d'aéroport.

3 avril : une délégation du collectif C-Pannet, conduite par D. Cujives, et accompagnée de représentants de l'Acnat, des agriculteurs et des vignerons de Fronton, rencontre Philippe Douste-Blazy, maire de Toulouse et président de la communauté d'agglomération du grand Toulouse. Ce dernier exprime son opposition au choix d'un site du Frontonnais, et même d'un site dans le nord toulousain.

7 avril : le comité directeur du C-Pannet, emmené par D. Cujives, et accompagné de représentants de l'Acnat, des agriculteurs et des vignerons de Fronton, rencontre Dominique Bussereau, secrétaire d'état aux transports et à la mer. Il annonce que le projet ne se fera pas sans un consensus des collectivités et exclut les sites situés sur un vignoble.

14 avril : une délégation du collectif C-Pannet, conduite par D. Cujives, et accompagnée de représentants de l'Acnat, des agriculteurs et des vignerons de Fronton, rencontre Martin Malvy, président de la région Midi-Pyrénées. M. Malvy exprime son désaccord avec le projet d'aéroport et lance une analyse des transferts de trafic de Blagnac vers les autres plates-formes proches.

10 mai : sortie du CD "Décisions inutiles"

14 mai : une délégation du collectif C-Pannet, conduite par D. Cujives, et accompagnée de représentants de l'Acnat, des agriculteurs et des vignerons de Fronton, rencontre Hubert Fournier, préfet de région de Midi-Pyrénées. M. Fournier confirme l'abandon définitif des sites de Vacquiers et Fronton, et s'engage à fournir une confirmation écrite.

16 mai : une délégation du collectif C-Pannet, conduite par D. Cujives, et accompagnée de représentants de l'Acnat, des agriculteurs et des vignerons de Fronton, rencontre Brigitte Barrèges, député-maire de Montauban. Celle-ci exprime sa position : elle n'est aucunement liée par les études existantes.

16 mai : M. Hubert Fournier, préfet de région, envoie par fax à la mairie de Paulhac, à l'attention de D. Cujives, la confirmation écrite de l'abandon des sites de Fronton et Vacquiers.

17 mai : manifestation à Montauban. 20 000 personnes défilent sous l'égide de l'Acnat et du C-Pannet.

20 mai : D. Cujives assiste, à l'assemblée nationale au débat sur les infrastructures et les transports.

29 juin : à l'initiative de l'Acnat et du C-Pannet, marche de Dieupentale et Monbéqui à Verdun sur Garonne. 7000 participants.

Paulhac s'équipe

Dans tous les domaines, des travaux importants sont ou vont être menés pour poursuivre l'équipement de notre village et améliorer, plus encore, son cadre de vie.



Plantations

Nous poursuivons notre effort sur l'embellissement du village. Chacun aura pu noter le résultat de ces actions.

Eglise

Les travaux d'assainissement de l'église que rongait l'humidité se poursuivent. Ils s'inscrivent dans un plan pluri-annuel visant à remédier aux problèmes récurrents d'humidité, dont la stratégie est de commencer par la source (toiture, écoulements) avant de s'attaquer aux manifestations résultantes (capillarité). Pour cette année, la cible était la collecte des eaux pluviales. Les chenaux ont ainsi été réparés ou changés, pour un coût, avant subvention, de 9000 €. Dorénavant, les eaux pluviales sont entièrement récupérées, et les fuites ont disparues. On peut raisonnablement espérer que ceci réduise notablement l'humidité de la zone, et donc dans l'église.

Sécurisation

L'effort de sécurisation du village se poursuit. Les grilles protégeant les trottoirs sont progressivement mises en place au centre du village.

Abribus

Trois abribus ont été mis en place aux hameaux de Lapeyre, des Bissaux et de Bourrut. Ils permettront l'attente des cars de ramassage à l'abri des intempéries. Afin que le confort soit total, il est prévu d'aménager le sol au niveau de ces abribus.

Poubelles métalliques

Un ensemble de poubelles métalliques a été installé dans le centre du village afin de remédier aux ordures et bouteilles qui traînaient. Il en a coûté 950 € à la commune. Espérons que leur utilisation soit à la hauteur de nos attentes.



Une mairie toute neuve

Le gros projet de ce début d'année aura été la rénovation de la Mairie. Pour mémoire, il était devenu indispensable de procéder à une mise en conformité avec les normes de sécurité et d'hygiène. Ainsi, les travaux auront pris en compte les aspects suivants :

- Réfection complète et mise aux normes de l'installation électrique,
- Remplacement des convecteurs,
- Mise en place d'un câblage informatique et téléphonique,
- Remplacement des sols,
- Ajout d'une climatisation au secrétariat,
- Remplacement du mobilier du secrétariat,
- Création de placards,
- Aménagement d'un sanitaire intérieur, et rénovation du sanitaire extérieur,
- Réfection des peintures.

Le budget correspondant s'élève à 75 000 € HT, dont moins de la moitié devrait rester à la charge de la commune. Les corps de métier ont œuvré de avril à juin. Pendant cette période, les services de la mairie ont été installés dans un "algeco" sur la place du village, avec tous les désagréments que l'on peut imaginer, notamment quant à la chaleur. Evidemment, les accès aux archives ont été notablement compliqués. La vie associative s'est trouvée impactée, principalement par l'impossibilité d'utiliser le rez-de-chaussée de la mairie. Le déroulement des cérémonies (mariages, baptêmes civils...) a été perturbé, puisqu'elles avaient lieu à l'école. Tout comme les séances du conseil municipal. Quant au travail des élus, la situation fut plus que difficile.

Nous remercions toutes les personnes qui ont ainsi eu à pâtir de la situation : elle n'est plus qu'un mauvais souvenir. D'autant que l'agrément des locaux rénovés fera vite oublier la situation antérieure.

Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 12 juillet par P. Izard, président du conseil général de Haute-Garonne, et D. Cujives, en présence de G. Bapt, député de la circonscription, et avec le conseil municipal des jeunes de Paulhac. Chacun a pu noter la présence de conseillers généraux (C. Calestroupat, A. Laur et JM. Dumoulin) et d'une vingtaine de maires, du canton, de la communauté de commune, ou des environs... Il y avait aussi des représentants du monde associatif de Paulhac et des environs, notamment de la lutte contre le projet d'aéroport, ainsi que des membres du monde socio-professionnel.



La parole est aux associations

Les différents articles qui suivent sont fournis par les associations elles-mêmes.

A.D.E.N.T.

L'Association de Défense de l'Environnement du Nord Toulousain est née le 24 janvier 2003 du désir de beaucoup d'entre nous de se mobiliser contre le projet d'implantation d'un aéroport.

Créée dans l'urgence, l'association s'est très vite structurée et compte aujourd'hui un peu plus de 400 adhérents. Une antenne a également été créée début mars à Bazus. L'ADENT est membre du collectif ACNAT (Associations Contre le Nouvel Aéroport Toulousain) et très impliquée à ce titre, notamment au niveau de la commission technique. La mobilisation de Paulhac durant ces 5 mois a été exceptionnelle que ce soit lors des grandes manifestations, des actions ponctuelles ou lors d'actions collectives comme la fabrication des banderoles. Le bureau remercie chaleureusement tous ceux et celles qui nous ont soutenu et se sont investis dans un bel élan de solidarité.

La municipalité nous a également beaucoup aidé notamment grâce à la participation financière de 1 euro par habitant qui nous a permis de fonctionner au mieux rapidement. Enfin, l'ADENT salue l'énorme travail de Didier Cujives, son engagement, son dynamisme et son rôle fédérateur dans ce combat. Les citoyens, les associations, les élus, les vignerons, les agriculteurs, les chasseurs : ensemble pour gagner !

Mais la lutte contre l'aéroport continue et l'ADENT reste vigilante et solidaire des autres sites du projet. Nous continuerons à vous tenir informés de nos actions par le biais de notre bulletin info.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et... encore BRAVO !

Le bureau.

Présidente : Mme M. Murat – 05.61.84.53.63

Amicale laïque.

Mais qu'il a fait chaud !

Chansons chantées, Comédies jouées, Pas dansés. Tout y était, c'était parfait !

Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies pour le spectacle de fin d'année, sans oublier Marine et Laetitia qui sont venues avec tant de gentillesse nous interpréter "Décisions inutiles". Quel talent !

Merci bien sûr aux instituteurs, mais aussi au personnel de l'école : Janine, Florence, Annie et Brigitte qui durant toute l'année s'occupent avec le plus grand soin des enfants.

Voilà une année sympathique qui s'achève. Il semblerait que les différentes animations que nous vous avons proposées tout au long de l'année aient été appréciées et nous voulons saluer la participation croissante des familles lors de ces manifestations.

Nous vous rappelons que début septembre se tiendra l'assemblée générale de l'association et que nous faisons appel

à vous tous pour nous rejoindre car nous avons besoin de tout le monde. Venez nombreux rejoindre notre équipe qui a besoin de sang neuf, de nouvelles idées, de propositions et d'un peu de temps.

Encore merci à tous, surtout bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée.

Le bureau.

Présidente : Mme B. Chassat – 05.61.84.15.11



C.C.A.S.

Les membres du CCAS ont le plaisir de vous annoncer qu'à l'occasion de la journée du 16 novembre 2003 (date arrêtée pour le traditionnel repas des anciens et du personnel communal) une modification a été apportée.

Nous vous proposons cette année la présentation d'une pièce de théâtre suivie d'un goûter.

En espérant vous retrouver aussi nombreux, nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

Le bureau

Présidente : Mme S. Sauvestre – 05 61 84 72 28

Pétanque

Le 1er semestre étant passé, nous remercions tous les joueurs et joueuses ayant participé aux concours inter-sociétaires et officiels.

Deux dates sont à retenir pour les mois à venir :

- concours pendant la fête locale de Paulhac (en triplette),
- concours inter-villages (Buzet - Bessières - Paulhac), le samedi 20 septembre, à 14 heures, au Quartz. Il s'achèvera autour d'un repas à la salle des fêtes de Paulhac. Venez nombreux.

Bonnes vacances à tous.

Le bureau.

Président : M. H. Marian- 05 34 26 10 32



CARACTERES

Feue LA CHAPELLE, vive l'Association CARACTERES ! Aux familles qui nous ont rejoints en cours d'année et aux autres, nous tenons à préciser que ce nouveau nom ne change rien à nos objectifs et à notre enthousiasme à apporter un espace culturel vivant de proximité. Le programme de l'année 2003 vous le démontre bien :

- Le 21 janvier : accueil du Club de l'Amitié autour de galettes et de vin chaud. Une présentation des livres et des jeux a été faite à tous les présents. Merci beaucoup de votre venue et de votre curiosité !

- Le 8 février : Assemblée Générale

- Le 8 février en après-midi à la salle des fêtes: Foire aux Livres avec tombola. Cette animation remporte un beau succès à chaque fois. Nous tenons à remercier tous ceux de Paulhac et d'ailleurs pour leur visite.

- Le 15 février en après-midi à l'école : Rencontre avec Alain Besse, artiste peintre Paulhacois. Sa gentillesse et son professionnalisme ont ravi tous les amateurs d'art présents. Cela a fait suite à son intervention quelques semaines auparavant à l'école.

- Au mois de mars : Sortie groupée à la Ferme du Pastel à Gauré ; présentation d'aquarelles, d'huiles, de sculptures d'artistes contemporains, locaux et nationaux. Une réception tout en finesse de la part d'Anne Bureau permettait aux



passionnés d'admirer, voire d'acquérir pour des sommes modiques des œuvres sur place.

Cette sortie pourra être renouvelée ultérieurement pour les personnes intéressées.

- Courant mars et avril : présentation de concours régionaux de poésie. Nous nous chargeons de vous en parler et de mettre les règlements des concours à votre disposition.

- Le 24 mai : « Invitation » avec espace Ludothèque :

- Le Salon de Jeux a permis de présenter le fonds de jeux que nous possédons ; il a séduit bon nombre de jeunes et de moins jeunes et nous tenons d'ailleurs à remercier la participation effective du Conseil Municipal des Jeunes de Paulhac, dont le maire – Maxime Benech – a

été présent pendant toute la durée de la manifestation. Merci à toi, Maxime !

- Dédicaces de nouvelles et poèmes signées Marie Tibal : le stand de Marie était de très grande qualité. Les enluminures qui viennent depuis peu orner ses textes font de son travail de vrais bijoux.

- Exposition d'œuvres fortes d'Alain Gonthier : la taille et la couleur de ses toiles sont venues apporter tant de lumière et d'énergie, alors que le temps extérieur venait assombrir la journée.

- Foire aux livres : les romans et documentaires que nous déstockons, présentent toujours le même attrait pour les amateurs de livres.

- Présentation des créations de Sarah Sinapin : une démonstration sur place d'empreintes à l'aéroggraphie a permis aux enfants de se faire imprimer leurs propres tee-shirts avec des modèles simples et toujours appréciés d'eux.

- Ouverture jusqu'au 13 août d'un Concours d'Epouvantails avec pour thème « L'épouvantail à travers les techniques et les âges... » Toutes les variations sont possibles : matières végétales, mais aussi techniques artistiques variées, peinture, sculpture, dessin, papier mâché, pâte à sel, mobile... Laissez parler votre imaginaire ! Les œuvres seront exposées et mises en situation lors de la fête du village du 13 au 15 août !

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent participer. Toutes les écoles du canton ont d'ailleurs été informées de cette Animation.

- Au mois d'octobre : Transformation de notre Espace ! Christophe Besse prépare pour vous une représentation de son imaginaire, avec exposition de ses personnages familiers de bande-dessinées. Sa fraîcheur de style viendra vous surprendre et vous amuser !

- Samedi 29 novembre : Organisation du premier Marché de Noël de Paulhac ! Expositions, ventes, rencontres d'artistes amateurs. Nous espérons vous voir nombreux saluer cette Première !

Nous aurons le plaisir d'accompagner ces manifestations de prestations de qualité, grâce à l'octroi d'une subvention du Conseil Régional de la Haute-Garonne, que nous remercions particulièrement.

Nous souhaitons tous vous voir profiter des beaux jours et de votre temps libre pour venir aussi arpenter notre Ludo'Bibliothèque et venir donner vos Idées ...

Permanences : le mardi de 16h à 18h et le samedi de 14h à 16h.

Bon été !

Le bureau.
Présidente : Mme C. Dufresne – 05.61.84.33.76

CHASSE- A.C.C.A.

C'est avec impatience que nous attendons l'ouverture de la chasse le dimanche 14 septembre. Notre assemblée générale du 6 juin 2003 a permis de remplacer deux membres du bureau qui est dorénavant le suivant :

- M. Yves Gauguelin, président,
- M. René Antraygues, vice-président,
- M. Laurent Leon, secrétaire,
- M. Michel Pages, trésorier,
- M. Laurent André, non-chasseur,
- M. Jean-Claude Denadia, non-chasseur,
- M. Bernard Mialet, garde-chasse.

Pour le moment, nous ne pouvons pas donner les jours de chasse car nous attendons l'accord de la préfecture et de nouvelles lois. Mais les jours de chasse sur notre commune seront affichés en mairie avant l'ouverture générale du 14 septembre.

La délivrance des permis de chasser aura lieu le samedi 26 juillet 2003 : la permanence se tiendra de 13h30 à 18h30 à la salle des associations de Paulhac.



La saison de chasse commence le 1er juillet pour se terminer le 30 juin. Pendant cette période nous avons organisé des animations sur notre commune :

- 12 octobre 2002 : soirée choucroute,
- 31 décembre 2002, réveillon,
- 15 février 2003, soirée ali-got,
- 6 avril 2003, banquet chasse.

Nous espérons renouveler ces animations la saison prochaine et souhaitons vous voir parmi nous pour passer de bonnes soirées.

L'A.C.C.A. vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances.

Le bureau.

Président : M Y. Gauguelin – 05.61.84.31.03

Club de l'amitié

Voici, retracées ci-dessous, les diverses manifestations qui se sont déroulées au cours du premier semestre 2003 :

- Le dimanche 26 janvier a eu lieu notre loto annuel. Encore cette année, il a obtenu un très grand succès. Plus de 350 personnes nous ont fait le plaisir de participer à cette journée. Nous les en remercions vivement.
- Le dimanche 23 février, nous avons organisé notre grand bal semestriel, animé par l'orchestre Francis Bernard, ses musiciens et son chanteur. Très bonne après-midi où l'ambiance était au rendez-vous.
- Le dimanche 23 mars, le traiteur Gonthier nous a servi un excellent repas qui a été animé par le duo Sial ; ce dernier a créé l'ambiance en faisant participer le public.
- Le samedi 26 avril, sortie au Pas de la Case avec repas à l'auberge Bonanza à la Remise, suivi de la grotte de Lombrives.



- Le samedi 17 mai, promenade en forêt de Buzet suivie de notre traditionnel pique-nique au chai des Monges qui a, cette année encore, obtenu un vif succès : 130 convives ont passé une agréable journée.

- Les mercredis 21 et 28 mai, visite guidée de l'incinérateur "Econotre" de Bessières (44 personnes ont visité ce site) qui a été, au dire des participants très enrichissante.

- Le samedi 28 juin, sortie à Rocamadour avec visite de la forêt des singes et du rocher des aigles. Très bonne journée. Pour le second semestre :

- Jeudi 7 août, spectacle son et lumière à Séverac le Château.

- 15 et 16 août, kermesse.

- Samedi 13 septembre, journée pétanque.

- Pour le samedi 20 septembre, nous préparons une rencontre avec Pauillac en Gironde, ville jumelée avec notre village.

- Dimanche 28 septembre, goûter anniversaires – noces d'or.

- Dimanche 19 octobre, grand bal d'automne.

- Dimanche 23 novembre, repas de fin d'année.

- Mardi 9 décembre, 14h loto, 15h30 assemblée générale.

- Plus une sortie spectacle qui n'est pas encore programmée.

N'oubliez pas les lotos inter-sociétaires les 2èmes mardis de chaque mois.

Le bureau.

Président : M G. Lagrange – 05.61.84.28.46

Créatisiasmes

Gymnastique

Activité principale (en nombre), à l'origine de l'association, mais cette année, stabilité des inscriptions. Nous allons modifier la grille des horaires afin de mieux s'adapter aux demandes des adhérents et aux nouveaux professeurs qui remplaceront les deux animatrices qui s'arrêtent (contactez nous si vous connaissez des personnes susceptibles de prendre la relève).

En effet, les cours de gym continueront un soir par semaine. Les horaires de ceux de la journée seront légèrement modifiés.

Projet saison 2003 / 2004 : ouverture d'un cours de danse de rock, renseignements auprès de Nathalie (05 61 84 29 89), de Chantal (05 61 84 72 83) ou de Maryse (05 61 84 25 51).

Danse africaine

Très forte progression des inscriptions et de la fréquentation aux séances dirigées par Joëlle et sa fille Axelle. Bravo aux deux !

La démonstration des enfants et des adultes a été particulièrement réussie et nous avons pu mesurer la progression d'une année sur l'autre.

Projet saison 2003 / 2004 : faire deux cours enfants en séparant petits et grands.

Randonnées

Les sorties prévues au programme : 9 mars à Pechbonnieu, 13 avril à Montvalen, 18 mai à Larroque (Tarn), 15 juin sur le Poutou.

D'autres sorties non programmées ont été réalisées : 19 janvier à Mirepoix, 2 mars à Saint Urcisse (Tarn) et 6 avril à Roqueseriere.

Remarquons que nous élargissons notre rayon d'action aux départements limitrophes, mais que la montagne n'est pas envisagée : il y a déjà d'excellentes associations qui le font. Alain Guédon (vice-président, 05 61 84 11 68) se propose, selon ses disponibilités, d'organiser en semaine des sorties non programmées (à la demande d'adhérents de Créatisiasmes).

Avec plus de 40 adhérents, notre section joue dans la cours des grands et permet d'envisager qu'un jour proche notre village sera reconnu comme centre de randonnées pédestres.

Projet saison 2003 / 2004 : proposer aux nouveaux arrivants (et à tous les autres) de faire le tour de la commune de Paulhac par les chemins et les routes pittoresques.

Conclusions

Une permanence d'inscription sera mise en place : un mercredi et un samedi matin début septembre (merci de surveiller les tableaux d'affichage au village).

Nous sommes toujours à la recherche d'autres activités pour étendre notre potentiel. Venez nous rejoindre pour faire partager vos idées et les mettre en œuvre. Les événements récents importants (contre le projet d'aéroport) ou plus locaux (comme le Poutou, réalisé depuis 3 ans avec la participation des habitants des communes traversées et limitrophes) ont montré la puissance du "monde associatif". C'est d'abord par ce moyen que l'on se connaît et échange entre tous les hameaux et les villages. Il est important de continuer



à faire vivre nos associations... en vous impliquant davantage auprès d'elles, et bien sûr auprès de Créatisiasmes : des postes de vice-présidents peuvent être ouverts).

Le bureau.

Président: M. P. Deschamps - 05 61 84 52 94

Tennis Club de Paulhac

Il est agréable de commencer une saison sportive au niveau du tennis sur un terrain entièrement rénové. Celui-ci offre désormais une potentialité maximum et il n'est pas besoin de rappeler l'agrément de la vue et de l'environnement qu'offre sa situation.

Les membres du bureau demandent à leurs adhérents de se conformer scrupuleusement au règlement, de respecter les lieux, de ne pas oublier de s'inscrire sur le tableau prévu à cet effet. A ce propos, nous rappelons que tout adhérent a le droit de jouer avec un invité. La lumière fonctionne jusqu'à 22h.

Les manifestations sportives du mois de juin donnent encore l'occasion de saluer les exploits de M. Robert Auriol, finaliste à la fois chez les adultes et les vétérans. Dans la catégorie Dames, l'assiduité aux compétitions du dimanche matin a conduit Mme Joëlle Souloumiac à une victoire en demi-finale. Quant aux enfants, ils ont remporté avec succès leur examen "Balles et raquettes". Bravo à tous !

Il est envisagé de fixer un tournoi inauguratif suivi d'une sympathique soirée grillade à la date du 13 septembre. La manifestation suivante n'est pas encore déterminée, mais se situera début octobre.

Le bureau du tennis se tient à votre disposition pour tout renseignement. N'hésitez pas à contacter M. Jean-Alain Azalbert (président), M. Jean-Pierre Azalbert (trésorier) ou Mme Catherine Laberrenne (secrétaire).

Les nouvelles adhésions seront prises au cours de la permanence qui se tiendra début septembre à la salle des associations. Nous ne manquerons pas de vous en faire connaître la date précise.

Bonnes vacances à tous !

Le bureau.

Président : M. J.A. Azalbert - 05.61.84.18.18

C'est la fête à Paulhac



Organisée par le Comité des fêtes

Ca y est ! la fête du village arrive. En voici le programme pour l'édition 2003 :

JEUDI 14 AOÛT

o 22h : soirée avec Discocinelle

VENDREDI 15 AOÛT

o 11h15 : messe

o 12h00 : cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe

o 12h30 : apéritif offert par la Mairie et le Comité des fêtes

o 15h00 : concours de belote (salle des fêtes)

o 22h00 : soirée avec Eric Sahuc

SAMEDI 16 AOÛT

o 14h00 : tournoi de pétanque

o 19h00 : monjetado

o 22h00 : soirée Live Orchestra

o 23h00 : grand feu d'artifices

Eléments pratiques pour la Monjetado :

- Menu : apéritif, salade de gésiers, monjetado, fromages, glaces.
- Prix : 12 € par personnes.
- Réservation indispensable (200 places) avant le 10 août auprès du **président du Comité des Fêtes, M. C. Béringuier**, au 05 61 84 33 16 ou au 06 22 94 58 21.
- Amenez vos couverts ; assiettes creuses obligatoires.

B O N N E F Ê T E À T O U S .

Etat Civil

Naissances

THOBIE Aella le 08.02.03
PIERROT Valentin le 03.04.03
GOMAR Livia le 22.05.03
RICARD Alice le 02.06.03
SANS Aurore le 10.06.03

Mariages

INON Michel et BRETON Christine le 26.04.03
QUNI Jahja et JORNALER Jessica le 10.05.03

Décès

ALBERT Alfred le 29.05.03
BALHAZAR Raymond le 27.06.03

Horaires de la mairie

Les horaires d'ouverture au public sont :

- Mardi : de 13h30 à 18h30,
- Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 13h30 à 17h30,
- Samedi : de 9h à 12h.

En dehors de ces plages, et en cas d'urgence, il convient de joindre le maire ou un de ses adjoints.

Contacts

La permanence assurée le samedi matin par les conseillers municipaux a dû être suspendue du fait des travaux de la mairie. A partir de septembre, cette permanence reprendra le samedi matin de 10h à midi. Un calendrier prévisionnel est affiché en Mairie

Il est aussi possible de contacter la Mairie ou le conseil municipal via internet par messagerie :

- mairie@paulhac.fr
- pnom@paulhac.fr avec "p" initiale du prénom et "nom" nom de famille pour les conseillers, ce qui donne par exemple : [dcujives@paulhac.f](mailto:dcujives@paulhac.fr)

Bulletin municipal

Numéro 55 - Juillet/décembre 2003

Directeur de la publication :

Didier CUJIVES, Maire de Paulhac

Conception - rédaction :

Pierre DUFRESNE, Adjoint au Maire de Paulhac

Mise en page, impression : Place Publique

- **VIE MUNICIPALE** PAGES 2-3
 - Conseil Municipal*
 - Manifestations et événements*

- **AGENDA DU MAIRE** PAGE 4

- **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES** PAGE 5

- **DOSSIER : LE BUDGET 2003**..... PAGES 6-8
 - Rappel*
 - Orientations*
 - Fonctionnement*
 - Investissement*
 - Budget annexe*

- **INFORMATIONS PRATIQUES** PAGE 9

- **DOSSIER SPECIAL AEROPORT** PAGES 10-15
 - Collectif C-Pannet*
 - Associations*
 - Situation au 30 juin*
 - Panorama photos*
 - Chronologie*

- **PAULHAC S'ÉQUIPE**..... PAGES 16-17
 - Plantations*
 - Eglise*
 - Sécurisation*
 - Abribus*
 - Poubelles*
 - Une mairie toute neuve*

- **LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS** PAGES 18-21
 - A.D.E.N.T.*
 - Amicale laïque*
 - C.C.A.S.*
 - Pétanque – U.A.P.*
 - Caractères*
 - Chasse – A.C.C.A.*
 - Club de l'amitié*
 - Créatisiasmes*
 - Tennis Club de Paulhac*

- **FÊTE LOCALE**..... PAGE 22

- **ETAT CIVIL**
- RENSEIGNEMENTS PRATIQUES** PAGE 23

